

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse
Band: 26 (1946)
Heft: 3

Artikel: Les notes de Blaise de Vigénère sur la Suisse et les Alpes
Autor: François, Alexis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les notes de Blaise de Vigénère sur la Suisse et les Alpes

Par Alexis François.

En 1576 paraît la première édition de la traduction des *Commentaires* de César par Blaise de Vigénère. Dédiée au roi, elle est abondamment pourvue de notes, dont certaines, fort développées et qui prennent la forme de véritables dissertations. C'est un genre où l'érudition de Vigénère se complaît. Le trésor de ces notes ira s'amplifiant dans les éditions suivantes, 1584, 1589, etc. (l'auteur est mort en 1596), plusieurs fois reproduites jusqu'en 1625, cette dernière servant de base à notre travail. Le succès de l'ouvrage entier fut en effet très sensible, et contribua, aux yeux des contemporains, à placer Vigénère aux côtés d'Amyot dans la pléiade des grands traducteurs.

Certaines notes intéressent directement la Suisse et ne sont pas parmi les moins développées. La première est comme la paraphrase d'un passage du premier livre, chapitre second, des *Commentaires*, qui donne une idée de la configuration de l'Helvétie: *Id hoc facilius eis persuasit quod undique loci natura Helvetiæ continentur ...*

Une autre note a trait aux quatre «cantons» (*pagi*) qui divisent l'Helvétie selon le chapitre XII, et que Vigénère, pour sa part, assimile aux quatre régions parcourues par les rivières secondaires, la Thur, la Limmat, la Reuss et l'Aar. De là il passe à l'énumération des treize cantons modernes, qu'il caractérise brièvement et dont il marque les attaches particulières avec la France. Il y joint les «autres villes et pays alliés» et la récapitulation des traités des Suisses avec l'étranger, particulièrement avec la France.

Une troisième note se présente comme une description complète du Valais à partir de la source du Rhône jusqu'à son entrée

dans le lac Léman, ou «de Lozanne». Elle est motivée par l'occupation de cette région au temps de César, telle qu'elle est racontée dans le chapitre premier du livre III des *Commentaires*: *Cum in Italiam proficisceretur Caesar, Servium Galbam cum legione duodecima et parte equitatus in Antuates, Veragros Sedunosque misit . . .*

Une quatrième note enfin porte le titre: *Des Alpes et passages de France en Italie*. Elle correspond approximativement au chapitre x du livre premier, quand César ramène précipitamment d'Italie en Gaule plusieurs légions de renfort en empruntant la route des Alpes.

Quelle est la valeur de ces notes, dont l'intérêt saute aux yeux?

Remarquons d'abord que Vigénère ne cite guère ses sources, sauf les auteurs anciens, historiens ou géographes, que les érudits d'alors se repassent. Aux sources suisses: Sébastien Münster (même dans l'édition française de Belleforest, Paris, 1575), Stumpf, Simler, etc., il n'est pas fait la moindre allusion. Il est cependant visible que la note sur le Valais n'est qu'un extrait de la *Descriptio Vallesiae* de Josias Simler publiée à Zurich en 1574¹. Le tout n'est qu'adapté au lecteur français, ce qui n'est pas sans avantage pour l'élégance et la clarté, qualités qu'on retrouve dans les autres notes de Vigénère. L'exactitude n'en souffre

¹ N'en citons qu'un exemple. Vigénère écrit: «Vous y pouvez trouver les quatre saisons de l'année en un seul jour de l'automne; car au sommet des montagnes il y a un perpetuel hyver, vers le milieu de très-beaux pacages, où se nourrit une très-grande quantité de bestail, & plus bas des prairies qui representent le printemps, si bien revestuës de fleurs que le miel n'y manque point tout le long de l'an; en la vallée puis-après se trouve la moisson, qui est un peu tardive à cause de la froide disposition du pays; et les vignes finalement, avec toutes sortes d'arbres fruitiers». Simler avait dit: *Ac saepe eodem die iter per montes facientes, in hyemem, & ver, & in ipsam messem incidunt: in summis enim montibus nives glaciem reperiunt, in eorum depressionibus partibus pascuæ pulcherrime florent, & ad radices foenum colligitur, in valle ima frumenta jam matura secantur.* — Notons que dans sa lettre sur le Valais (I, xxiii), le J. J. Rousseau de la *Nouvelle Héloïse* se conformera d'une façon bien curieuse à la tradition: «Elle (la nature) réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, etc.».

pas, car Vigénère n'a rien d'un adaptateur fantaisiste, s'il est d'autre part un styliste.

Ce qui vient d'être dit de la note sur le Valais ne vaut pas moins pour celle sur les Alpes et les passages alpestre qui nous retiendra quelque temps. En voici le début pompeux et caractéristique, sous forme d'une magnifique période :

« Si la nature par quelque sienne providence a meslé les rochers en lieu d'ossemens parmy la terre, pour la lier et tenir fermement encontre les grosses ravines & lavemens d'eaux, & eslevé au dessus de sa face cette longue file ou cordeliere de montagnes à guise de verteberes de quelque animal, tant pour ce mesme effect que pour luy servir comme d'enclumes à forger dessus les nuées, pluyes, gresles, neiges, rousées & autres douces impressions de l'air dont elle arrouse & engraisse les champs, parfois aussi des foudres, tonnerres, tourbillons, gresles & orages pernicious aux biens de la terre afin de tenir en bride le populaire, lequel sans cela, & qu'il eust toutes choses trop à souhaits, ne voudroient point recognoistre de Dieu au ciel ny magistrat en la terre, ou bien pour refrener par telles sortes de barrieres la convoitises & ambition insatiable des princes & potentats, leur establissant par là les bornes de leurs dominations dans lesquelles ils se doivent contenir comme au partage à eux fait de ceste bonne & equitable mere, tout cela est remis à ceux qui auront plus de loisir & le temps de le discourir ... ».

Après ces considérations philosophiques et morales, d'autres encore, non moins pertinentes, touchant la politique, sur la barrière naturelle qui sépare ou devrait séparer la France et l'Italie, Vigénère passe à la description des Alpes et de leurs passages. Là encore, il est visiblement guidé par le *De Alpibus Commentarius* de Simler qui fait suite à la *Vallesiae Descriptio*. Sur deux points importants cependant il s'en écarte ou complète son modèle.

* Toute la seconde partie de la note de Vigénère en effet se réfère ici expressément aux « mémoires du Roy Charles huictiesme allant à la conquête de Naples ». Quels sont ces mémoires ? On pourrait croire tout d'abord qu'il s'agit de l'adjonction de Pierre Desrey au *Compendium* de Gaguin dans la traduction parue en 1515. Elle reparait en 1572 (Paris, Chaudière) à la suite des

Chroniques de Monstrelet sous ce titre: *Les grandes chroniques du treschrestien roy de France Charles VIII du nom*, etc. Mais nulle part il n'y est question des passages alpestres. Il est évident que par les dits «mémoires», Vigénère entend l'ouvrage de Jacques Signot paru en 1515: *La totale & vraie description des passaiges lieux & destroictz par lesquelz on peut passer & entrer des Gaules és Italies Et signament par où passèrent Hannibal, Julius Cesar & tres chrestiens magnanimes & tres puissans roys de France, Charlemagne, Charles VIII, Louys XII Et le tres illustre roy François a present regnant premier de ce nom*². Signot précise qu'il a suivi les armées de Charles VIII en Italie. Son travail d'ailleurs se borne à la zone qui s'étend du Grand Saint-Bernard à la mer.

Or c'est ici d'abord qu'est la première innovation, si l'on peut dire, de Vigénère: sa description s'étend à tous les passages suisses jusqu'aux Alpes rhétiques, en suivant Simler, comme nous l'avons dit, mais en le complétant lui aussi. Des grands passages grisons entre la Suisse et l'Italie en effet, Simler ne connaît que ceux de l'*Itinéraire* d'Antonin, soit le Splügen et le Septimer. Il n'a que des idées très vagues des autres, si même il les connaît. Vigénère au contraire ajoute d'une façon très ostensible la Bernina:

« Le chemin de Couere (*Coire*) à Verone, est par trois grandes & fascheuses montagnes: l'Albora (*Albula*) qui est une longue combe entre deux hautes roches, la plus froide & la plus dangereuse de toutes les autres; & incontinent apres se trouve la Berline (*Bernina*), qui a cinq ou six lieües de descente jusques à Tyran (*Tirano*), mais elles n'est pas trop mal-aisée; Et au delà de la dite ville de Tyran la Wrighe (col d'*Aprica*) d'où par plusieurs montagnes moindres on va au lac Disée (*Iseo*), qu'il faut passer, & de là le long du lac de Garde à Pesquiere (*Peschiera*), Bresse (*Brescia*), & finalement Verone.»

Poursuivant à la fois, résumant et récapitulant, Vigénère en revient au même point:

« Ainsi voilà les quatre separations des Alpes entre la France

² Voir J. Grand-Carteret, *La montagne à travers les âges*, tome I, p. 180.

& l'Italie, avec les chemins que les anciens ont cognus & decrypts, pour passer d'une province à l'autre. Le premier par le Dauphiné & le mont Genève, allant sortir à Salusses. Le second par la Savoye, par le val de Morienne & le mont Cenis, qui va descendre à Suze & de là à Thurin. Le troisième encore par la Savoye, par le val de la Tarentaise, le petit mont saint Bernard & la Vaudaouste (*Val d'Aoste*), à Yvrée et Verseil. Et le quatriesme par les Suisses & les Grisons, assavoir de Genève à Soleurre & Zurich; puis à Couere, & de là passer l'Albora, la Berline et la Wrighe; puis descendre au lac d'Isée, à Bresse & Verone.»

On peut dire, que, quoique ayant été mentionnés et décrits précédemment, le Grand Saint-Bernard, le Simplon, le Gothard, le Splügen et le Septimer, sont proprement escamotés dans cette récapitulation. Il ne reste plus que la Bernina. Comment expliquer d'autre part la divergence entre Simler et Vigénère?

Pour le premier, il n'est pas inutile de se rappeler qu'il n'était guère voyageur lui-même, travaillant surtout sur des livres ou des rapports³. Il est plus que douteux qu'il eût jamais passé les Alpes. Au contraire, avec Vigénère, en dehors de sa culture livresque, nous avons affaire à un homme qui a beaucoup circulé, attaché ou non comme secrétaire à des diplomates. En 1545, il accompagne l'envoyé de France à la diète de Worms, parcourt l'Allemagne et les Pays-Bas. Il avait 22 ans étant né en 1523. Quatre ans plus tard il est à Rome, comme nous l'apprend la dédicace de son *Traicté des chiffres* (1587): «L'an 1549, estant à Rome, je vy le Cardinal de Carpi...» Il y reviendra plus tard, selon ses biographes (1566—69). Serviteur de la maison de Nevers, cela lui créera des attaches avec Mantoue à partir du moment où un Gonzagne épouse l'héritière du duché français, Henriette de Clèves (1565). En 1576, il assiste très probablement à la «sompueuse et magnifique entrée» de Henri III à Mantoue, qu'il décrit. On verra plus loin qu'il cite un poète de cette ville. Bref, on peut admettre que Vigénère est un familier de la route des Alpes. En insistant sur la Bernina, il ne fait que se con-

³ Voir la notice de Coolidge dans son *Josias Simler et les origines de l'Alpinisme*. Le *Mémoire sur les Alpes* en particulier y est taxé tout entier de «livre de seconde main» (p. clxiii).

former à l'itinéraire ordinaire des Français qui se rendent au XVI^e siècle de France à Rome, ainsi que je l'ai montré ailleurs⁴. Ils évitaient ainsi le Milanais occupé par les Impériaux pour tomber en pleine Vénétie. De là à supposer que Vigénère a parcouru lui-même le chemin, dont il connaît les moindres détails, il n'y a qu'un pas. Ici au moins son témoignage est-il direct. Est-ce la seule occasion?

On pourrait être tenté à première vue d'établir quelque rapport entre la note sur les cantons et la *République des Suisses* de Simler, qui paraît en latin la même année que la traduction des *Commentaires* de César (1576). Mais on s'aperçoit vite qu'il n'en est rien. Certains faits peuvent naturellement concorder; mais la couleur est toute autre. Sans négliger le détail économique ou pittoresque, Vigénère est surtout préoccupé de préciser les dates constitutives de la Confédération, la position religieuse des cantons, leurs attaches particulières avec la France. Les «villes et pays alliés» sont énumérés autrement que chez Simler. Les alliances avec la France forment le principal du morceau. Vigénère, avec une grande précision, les fait remonter au règne de Charles VII. On pressent un travail dans les papiers d'archives à Paris, ce qui n'exclut pas l'impression qu'on respire un peu d'air du pays. Peut-être en apprendra-t-on davantage un jour sur les voyages de Vigénère dans notre pays, particulièrement sur ses relations avec Simler, qu'il a dû visiter selon l'usage en passant par Zurich. N'oublions pas que ces visites aux notabilités faisaient alors beaucoup plus qu'aujourd'hui partie des curiosités du voyage.

Quoi qu'il en soit les notes de Vigénère dans leur ensemble témoignent d'un évident intérêt pour notre pays, à l'expression duquel César semble à certains moments ne servir que de simple prétexte. Dans cet intérêt se combinent la curiosité, une certaine sympathie indéniable, enfin, pour ainsi dire, quelque chose comme une préoccupation diplomatique qui correspond au premier métier du traducteur et de l'érudit. C'est une vue curieuse de la France sur la Suisse, qui, sans en apprendre beaucoup sur le fond, n'en

⁴ Voir ma publication sur les *Sonnets suisses de Joachim du Bellay*, Lausanne, 1946.

a pas moins son cachet très spécial. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à reproduire ici comme les plus originales sans doute deux des quatre notes que nous venons de signaler.

NOTES DE VIGÉNIÈRE (extraits)

I.

[*Configuration de la Suisse.*]

... Le pays de Suisse, selon que le décrit icy Cesar, et qu'il se comporte encore de present, est presque en forme d'un escusson renversé⁵, dont la pointe d'en-bas va atteindre les sources de Rhosne & du Rhin, peu distantes les unes des autres, et le chef d'iceluy s'estend tout au long de l'eschine du mont Jura. Quant au Rhosne, il a sa naissance au pied de la montagne de la Fourche, au-dessus du Vallais & de Sion, comme disent Strabon, Plutarque en la vie d'Hannibal & Mela; Polybe luy donne trois fontaines dès son commencement. De là se coulant impetueusement presque devers le Septentrion, il se recourbe puis après à l'Occident, quand il se vient jetter dans le lac de Losanne, qui refrene quelque peu sa roideur & furie, quelque quatre ou cinq lieües au dessous du bourg de S. Maurice en Chablais, anciennement dit *Agaunum*, la principale place de tout le pays de Suisse. A Geneve il renaist derechef hors de ce lac, qui contient environ six ou sept lieües de long, & trois de large, & de là continuë son cours droit au soleil couchant jusqu'à Lyon: où ayant recueilly la riviere de Saone, il s'avalle contre le midy à Vienne, Valence, Avignon, tant que finalement il se voise jetter dans la mer Mediterrannée, non gueres loing de la ville d'Arles.

Le Rhin part d'au-dessus de Coüere, au pied du mont Adul, comme l'appelle Strabon, de deux grosses fontaines, entre lesquelles & les sources du Rhosne, il n'y a que la creste du mont S. Gothard à passer, qui ne seroit pas pour trois heures de chemin, s'il n'estoit si rude et fascheux. Elles s'en viennent puis apres assembler à Valdestin, une lieuë au dessus de ladite ville de Coüere, qui est la principale des Grisons; & s'estant là réduit le Rhin en un seul canal, il s'en vient passer à Meinfeld, puis entre

⁵ C'était les cartes qui étaient alors renversées. (Ed.)

au lac de Constance, ou plustost il le fait là endroit par son regorgement & inondation, & quelques lieües au dessous un autre encor' nommé le lac de Celle. Depuis Constance jusques à Basle, ce fleuve se destourne vers l'occident: mais de là en avant jusques à ce qu'il se voise jetter dans l'Ocean, il court droit vers le septentrion.

Le mont Jura prend son commencement au bas d'une petite ville de Suisse appelée Bruges, sur la riviere d'Aar, une bonne journée au dessus de Basle, où il s'appelle Botzberg, & de là s'estend du levant au ponant, le long de ladite riviere d'Aar, devers la ville de Soleurre, où il prend le nom de Howenstin, qui vaut autant dire comme roche trenchée; & puis à Neufchastel: & de là entre midy & soleil couchant, jusques à quatre ou cinq lieües près de Geneve, passant outre puis-apres au pays de Bresse, où il s'acheve du tout à rabaïsser & applanir . . .

Entre ladite ville de Geneve, où le Rhosne se desgorge hors du lac, & le plus prochain pied de ceste montagne, Cesar compte cy-apres 19 000. pas, qu'il ferma d'une muraille seiche de 16. pieds de haut, pour clore par là le passage aux Suisses & leur empescher l'entrée en France.

Or encor' qu'il y ait plusieurs valées, comme Fricktal, Lanfatal, S. Imerstal, & autres, il n'y en pas une toutesfois qui passe tout outre: parquoy il faut monter & faire de grands destours parmy des croupes bien dangereuses & des rochers & precipices d'une grande horreur: ce qui fut cause que Cesar aupres d'un village nommé Dachsfelden, fit percer de part en part un de ces rochers, & creuser une cave à travers, à la longueur de sept à huit bonnes toises, plus haute qu'une pique, & large que le plus grand chariot y peut passer tout à l'aise. On l'appelle le pertuis ou pierre percée, & est une journée au deça de Basle.

Ainsi tout le pays de Suisse est clos & borné de ces deux gros fleuves & du haut mont de Jura, comme d'un bon fossé & d'un rampart: ce qui a meü Cesar de dire qu'ils estoient de toutes parts fermez seurement. On estime que ce soit le plus haut pays habité de toute l'Europe, à cause de tant de grandes rivieres qui partent de là & s'espandent de costé & d'autres vers les quatre regions du ciel . . .

II.

[*Les cantons suisses.*]

... il y a maintenant treize cantons separez & distincts les uns des autres, dont Zurich est le premier de tous en autorité & puissance. Car autre est l'ordre & le rang qu'ils ont aux journées & congregations des Suisses, & autre celuy du temps auquel ils se mirent en liberté & secoüerent le joug de ceux qui les dominaient presque tous tyranniquement, lequel procede en ceste sorte. Schvitz, Uri & Untervald se liguerent ensemble l'an mil trois cens quinze. Lucerne s'y associa l'an mil trois cens trente-deux, Zurich mil trois cens cinquante & un, Zug & Glaris l'année ensuivant mil trois cens cinquante-deux, Berne mil trois cens cinquante-trois. Ces huit communautez se maintindrent tout d'un tel accord jusqu'a l'an mil quatre cens octante & un, que Fribourg & Soleurre se cantonnerent avec elles; & puis Basle et Schaffouze l'an mil cinq cens un, combien que dès long-temps auparavant elles fussent de la mesme alliance. Finablement Appenzel y fut receuë & incorporée pour la treziesme, l'an mil cinq cens quatorze.

Zurich doncques est une ville fort ancienne, obtenant le premier et principal lieu entre toutes les autres de Suisse, de laquelle ce canton a pris son nom: belle et plaisante demeure, comme estant assise sur un lac tres-abondant en poisson, lequel passe par le milieu, bien policée et regie, le peuple beau par excellence, le territoire d'alentour fertile en bleds & en vins. Elle fut autrefois tres-malmenée des princes estrangers qui y dominoient, et de ses voisins propres encore, dont neantmoins elle s'est toujours fort bravement defenduë; & se ligua à la parfin avec les quatre des susdits cantons l'an mil trois cens cinquante & un. C'est le premier canton protestant; & n'est pas de l'alliance de France, mais de la paix perpetuelle faite avec le Roy François premier de ce nom, comme il sera dit cy-apres, en laquelle ils ne voulurent point entrer.

Berne, qui tient le second lieu & a pris son appellation d'un ours, est une autre ville assez renommée et cognuë, située sur la riviere d'Ar, qui l'environne presque tout à l'entour, il ne s'en

faut qu'une advenue d'un traict d'arc de large. Le duc de Zeringhen Bertolde l'edifia premierement environ l'an mil cent octante-quatre, douze ans apres celle de Fribourg; mais elle ne vint à l'alliance que l'an mit trois cens cinquante-trois. Elle a eu depuis force beaux privileges des empereurs, dont elle s'est fort accruë en peu de temps, ayant par deux fois esté agrandie. Aussi est-ce le plus riche et le plus puissant de tous les cantons, & de la plus grande estenduë, qui a soubs soy vingt-six bailliages. Le terroüer est fertile & abondant en toutes choses, parquoy il a eu beaucoup d'envies dessus; & s'y est mis le feu souvent, à cause qu'elle est bastie de bois. C'est un canton protestant qui n'est plus de l'alliance du Roy, mais trop bien de la paix perpetuelle, si elle n'a esté enfreinte puis n'agueres par le moyen de nos troubles.

Lucerne e pris son nom de la lumière; aussi est-ce une fort belle & jolie ville située sur un lac aupres des montagnes merveileusement hautes. La riviere de Russ passe par le milieu, laquelle se desborde le plus souvent & fait beaucoup de maux au territoire d'alentour; & d'autre part elle est fort subjecte au feu, qui y a fait de grands dommages par plusieurs fois, & les guerres pareillement, qu'elle a eu d'ordinaire avec ses voisins, dont elle s'est toujours fort bien defenduë, encore qu'elle fust seule, jusqu'à ce que l'an mil trois cens trente-trois, elle se mit en l'alliance des trois cantons ensuivans, qui furent les premiers autheurs de la liberté des Suisses. C'est le premier canton catholique, & de l'alliance du Roy. Le mont Pilate est tout aupres, qu'on appelle autrement le mont rompu.

Uri, que l'on tient estre les Taurisques des anciens, car mesme encore pour le jour d'huy ils portent en leurs armoiries une teste de taureau de sable en champ d'or, n'est pas une ville close, mais certaines communautez de bourgs & de villages reduites soubs un canton, situées en très-forte assiete entre les montagnes & les eaux, non gueres loing du mont saint-Gothard, qui est tres-dangereux et difficile à passer. Au moyen de quoy l'on ne pourroit pas bien aisément forcer ceste contrée, n'aussi peu y aborder, sinon avec des barques et nasselles, outre-ce que ce sont gens fort beliqueux, lesquels furent autresfois soubs l'obeïssance de l'Empire, mais si tyrannisez des gouverneurs qu'on y envoyoit, que ne pou-

vans plus supporter leurs violences & outrages, ils les massacrent & se mirent en liberté l'an mil trois cens quinze. Ils sont catholiques & de l'alliance du Roy.

Schvitz. On estime que ce sont ceux qui ont donné le nom à tout le reste des Suisses, car auparavant ils s'appelloient Helvétiques; & que ces gens-cy soient autresfois descendus du royaume de Suede, ayans esté contraincts d'abandonner le pays à faute de vivres & pour la rudesse & aspreté du climat, afin d'aller chercher de plus gracieuses & commodes demeures. Mais ils patirent beaucoup avant que d'arriver en lieu-cy, qui leur fut octroyé de la liberalité des Empereurs pour les desfricher & y habiter, d'autant qu'ils se monstroient gens paisibles & de bon affaire, adonnez au labourage & à nourrir & eslever le bestail; combien qu'ils ne laissent pas d'estre tres-vaillans pour cela, & grands chasseurs quand & quand, suivant le tesmoignage que nous a laissé Baptiste Mantouan⁶ en ces vers:

*Gens fera, contemprix animae, consueta per Alpes
Figere apros, certare ursis, nivè candida semper
Per juga veloces cursu praecurrere cervos.*

Ils ont fait autresfois tout plein de belles choses, & mesme contre les Turcs. Ce n'est pas au reste une ville, mais communauté, bourgades & villages catholiques & de l'alliance du Roy, comme ceux d'Uri.

Underval est ainsi appellé de la forest qui partit toute celle contrée en deux moitez, environnée à l'entour de montagnes fort hautes, dont elle est remparée & munie tout ainsi que de quelque forte muraille & rempar. Mais le dedans est plein de bois & de prairies entre-meslées parmy, fort delectables en temps d'esté, où se nourrit grand' quantité de bestail, qui est leur principale richesse. Les cruautéz de leurs gouverneurs, & et mesmement d'un Lamdemberget qui fit crever les yeux à un pauvre vieillard pource que son fils avoit blessé à la main l'un de ses serviteurs qui vouloit emmener ses boeufs de force, furent cause de leur faire prendre le frein aux dents & empoigner la liberté comme les

⁶ Giovan Battista Spagnoli, dit Battista Mantovano, poète abondant en vers latine, mort en 1516. (Ed.)

autres, l'an mil trois cens quinze. Ce canton, pource qu'il est divisé en deux par la forest, envoie aussi deux deputez aux assemblées, où toutefois ils n'ont qu'une voix; mais pour le regard des pensions, car ils sont catholiques & de l'alliance du Roy, la partie d'au dessus, qui est la plus grande, dont le bourg principal s'appelle *Sarner*, prend deux portions de trois, & celle d'enbas nommée *Stans*, n'en reçoit qu'une. Le peuple est belliqueux autant que nul autre endroit de Suisse.

Zug est une ville close, située au bord du lac de Lucerne, entre des collines & terres labourables, de laquelle ceste contrée a pris son nom, car aussi bien ne s'estend-elle pas fort loing hors de l'enceinte des murailles, & neantmoins n'a laissé de contendre de la dignité avec les autres plus puissans cantons tant és guerres estrangeres & au dehors qu'és civiles dans le pays; car ce sont gens fort vaillans & endurcis au travail. Ils furent autresfois subjects des ducs d'Autriche, mais ils prirent finalement le train de leurs voisins & secoüerent le joug de servitude à leur exemple, l'an mil trois cens cinquante-deux, s'estant un peu auparavant le lac tellement desbordé qu'il noya presque toute la ville avec beaucoup de biens & de personnes. Ce sont gens doux & benigns envers les passans, catholiques et de l'alliance comme les quatre précédens.

Glaris est une bourgade non close, dont le canton prend son appellation, dans le destroit duquel la riviere de Limman qui passe par Zurich, a sa source. La contrée n'est pas de grand'estendue, mais fort agreable & plaisante, pour les prairies qui y sont, accompagnées de force eaux abondantes en poissons. Elle est serrée et contrainte des Alpes qui l'environnent de tous costez: gens courtois, pacifiques & charitables envers les indigens, de haute stature & robustes, adonnez au trafic sans aucun barat ne mauvaise foy. Lors que les Suisses commencerent à s'emanciper & soustraire de la rigueur des tyrannies, ce canton seul, avec huit ou neuf cens hommes tant seulement, s'osa bien attacher à quinze mille du duc d'Autriche, de Schaffouze et autres associez, prés Nephelin, dont il en demeura plus de trois mille sur la place, sans beaucoup d'autres qui se noyèrent dans le lac de Valhenstalt, tout le reste s'estant mis à vau de route. Ils entrerent en l'al-

liance des autres, au mesme temps que ceux de Zug l'an 1352. Et souloient estre catholiques, neantmoins depuis quarante ans ils ont la messe & le presche dans une mesme église.

Basle est une fort belle grande ville & ancienne, du nombre de celles qu'on appelle imperiales, c'est à dire libres, dite ainsi d'un mot grec qui signifie royale, comme à la vérité elle est, tant pour beaucoup d'autres raisons que pour l'exercice des bonnes lettres qui y est de longue-main étably. Elle est scituée sur le Rhin, qui passe par le milieu & en fait comme deux villes: la grande du costé de deça & la petite à l'autre bord en Allemagne. Ce que l'on appelloit anciennement *Augusta Rauracorum*, dont est fait mention dans Cesar, estoit une bonne lieuë au dessus, sur la rivière d'Ergers près le Rhin, la où l'on voit encore des ruines portans les marques & enseignes de quelque grosse cité; mais ce n'est plus maintenant qu'un pauvre petit village, car apres qu'elle fut ruinée, le peuple s'en vint edifier celle de Basle un peu au dessous, comme dit Ptolemée. Ainsi abatardist le temps toutes choses. Au demeurant Basle entra en l'alliance des Suisses l'an 1501 seulement. C'est un canton protestant qui a de ceste heure quatre autres belles villes sous luy, assavoir Waldshut, Louffenberg, Seckingen ou Sequanium, & Rinffelden...

Fribourg qui vaut autant à dire comme Ville-franche, est une belle petite ville, scituée à l'un des bouts de Suisse, devers soleil couchant, au quartier d'*Uchtland*, ou pays desert, à la difference de celle qui est en *Brisgaw*, qui au rebours signifie contrée loüable, sur une pente ou cousteau fort roide, au pied de laquelle passe la riviere de Sane. Berthold quatriesme duc de Zeringhen fondateur de Berne, les edifia l'une & l'autre ceste-cy douze ans avant Berne, l'an mil cent septante-trois. Elle est fort bien bastie, le peuple beau & industrieux, parlant suisse & françois, qui apres avoir enduré plusieurs molestes & mauvais traictemens des princes qui l'eurent en leur obeïssance, se ligua finablement avec les cantons l'an mil quatre cens octante & un. Ils sont de l'alliance.

Soleurre, à ce que dient quelques-uns, est la plus ancienne ville de toutes les Gaules apres celle de Trieves, car elles eurent leur commencement dés le temps d'Abraham. Elle a esté par plus

de cinq cens ans sous la domination des Romains, & au bout de cela miserablement ruinée & destruite par les Goths. Mais les Gaulois la reedifierent depuis de fonds en comble au mesme lieu où elle souloit estre, qui est une belle plaine par où passe la riviere d'Ar. C'est un canton catholique où reside d'ordinaire l'ambassadeur du Roy.

Schafouze est une autre ville scituée sur le bord du Rhin, du costé de l'Allemagne; mais il y a un pont qui la joint au pays de Suisse. Le territoire en est abondant et fertile en bleds & vins, & le marché toujours bienourny de poisson; fort marchande au reste, & accommodée de tout plein de belles fontaines qui passent au travers & la tiennent fort nette. Une petite lieuë au dessous est la grande cataracte du Rhin qui se precipite là endroit dedans les rochers, de plus de cinquante brasses de haut; chose horrible & espouventable à voir & ouyr. L'autre saut moindre est à Louffemberg, & le troisieme à Riffelden, deux ou trois lieuës au dessus de Basle. Ce canton vint à l'alliance des autres dessus nommez l'an mil cinq cens un, & est maintenant protestant.

Appentzel estoit premierement une abbaye, comme le porte le mot, en un pays solitaire, entre de grandes montagnes & rochers, là où peu à peu l'on a basti plusieurs maisons qui ont par succession de temps fait le corps d'une grosse bourgade, laquelle a baillé le nom à tout le canton. Douze communautez en dependent, six au dessus & six dessous, & huict paroisses qui n'estoient pas totalement subjectes à l'abbaye, mais tenoient aussi de l'Empire. Depuis le tout s'est retiré de l'une & l'autre obeissance pour se liguier avec les Suisses; mais ils n'ont esté déclarez canton ny en leurs voix és assemblées sinon depuis l'an mil cinq cens treize. Ils sont catholiques & de l'alliance du Roy.

Autres villes et pays alliez des treize Cantons dessusdits.

Le pays des Grisons qui contient trois ligues séparées des Suisses, assavoir, la ligue Grise, la ligue de la Cade & la ligue des Droictures. Chacune desquelles reçoit du Roy semblable traitement en toutes choses comme les Cantons de Suisse.

Le pays de Valais duquel est chef l'évesque de Sion. Si le Roy fait levée en Suisse, il y aura une enseigne en ce quartier là.

Ce sont beaux hommes & gens de guerre, & participent aux pensions du Roy comme les Suisses.

L'abbé de S. Gal est seigneur souverain & peut faire sur ses terres quinze mille hommes. Il a ordinairement une enseigne de ses gens és guerres de France.

Toquenbourg, Bienne, Milhusen, Gruyeres, Rappechvil, Rott-huil, la commune de Liffuets pays d'Ury & la commune d'Ouzieres audit pays, tout cela est de l'alliance.

L'an mil quatre cens septante-quatre, il y eut ligue faite avec les Suisses & Sigismond duc d'Autriche contre le duc Charles de Bourgongne qui fut tué aupres de Nancy. Et depuis l'an mil cinq cens huict il y eut encore une autre ligue qu'on appelloit hereditaire, faite entre la maison d'Autriche & lesdits Suisses par l'empereur Maximilian à Constance.

La premiere ligue & confederation des roys de France avec les Cantons fut de Charles septiesme avec les Bourgues-maistres, Ammaistres, Consuls, Bourgeois, Communautez et Vassaux de Zurich, Berne, Soleurre, Lucerne, Ury, Schwitz, Underval, Zug & Glaris, en datte du quatriesme jour d'avril mil quatre cens cinquante-trois.

Autre amitié & confederation du roy Louys unziesme avec les mesmes Cantons, confirmative de la precedente, faite à Abbeville le vingt-septiesme jour de novembre mil quatre cens soixante trois, le troisiemes an de son regne, lors que les francs archiers furent abolis.

Promesse & declaration du mesme roy avec lesdits Cantons, par laquelle ils se promettent respectivement de n'ayder ny donner secours ne faveur, en sorte que ce soit, au duc Charles de Bourgongne leur commun ennemy; ladite declaration passée au Plessis lez Tours le vingt-troisiesme jour de semtembre l'an mil quatre cens septante et le dixiesme de son regne.

Ligue offensive dudit roy & d'iceux Cantons envers tous & contre tous, & specialement contre ledit duc de Bourgongne, hors mis contre le siege apostolique, l'Empire & autres alliez desdits Cantons, qui devoient de là en avant avoir vingt mille livres de pension annuelle, payable à quatre termes en la ville de Lyon, à

la charge aussi que le Roy pourroit faire levée de Suisses pour s'en servir, hors-mis contre les dessus-nommez; lesquels Suisses auroient quatre florins & demy de paye par chacun mois. Ladite ligue dattée du 26. jour d'octobre mil quatre cens septante quatre.

Declaration de l'advoyer et consuls de Berne sur la dessus-dite ligue, par où il est dit qu'ils seront tenus d'avertir ledit seigneur à temps s'ils ont besoin de son secours contre ceux qui leur voudroient mouvoir guerre & nommément ledit duc de Bourgogne; & que si d'aventure le Roy estant empesché ailleurs ne les pouvoit secourir de ses forces, il ne seroit tenu que de leur faire fournir la somme de vingt mille florins du Rhin pour chacun quartier en la ville de Lyon, outre les vingt mille livres dessus-dites de la pension annuelle, dont l'argent du premier mois seroit envoyé à Zurich, Berne ou Lucerne, & des deux autres à Geneve, & reciproquement qu'ils seront tenus de luy fournir aussi, s'ils en sont par luy requis, le nombre de six mille hommes de guerre, à chacun desquels l'on payera comme dessus quatre florins & demi par mois.

Pareille declaration de la part dudit roy Louys unziesme en mesme datte que la devant dite.

Continuation de ceste alliance entre le roy Charles huictiesme et les dessusdits Cantons: celle des Cantons dattée du quatriesme jour d'aoust mil quatre cens octante quatre, & du roy à Vienne le vingt-quatriesme de novembre ensuivant, l'an deuxiesme de son regne.

Autre continuation de ladite alliance des cantons de Zurich, Berne, Ury, Underval, Zug, Glaris, Fribourg & Soleurre avec ledit roy Charles huictiesme, en datte du jour de Toussaincts, mil quatre cens nonante-cinq.

Les lettres patentes dudit roy Charles sur ces alliances, données à Lyon le 8. jour de febvrier mil quatre cens nonante-cinq, confirmatives de ce que dessus.

L'an mil cinq cens vingt & un, tous les Suisses, exceptez ceux de Zurich, firent nouvelle alliance avec le roy François premier de ce nom, laquelle devoit durer tant qu'il vivroit & un an encore apres sa mort, moyenant autres & plus grandes pensions que les dessusdites; laquelle alliance son fils le roy Henry second re-

nouvella depuis à son advenement à la couronne, avec augmentation; & les roys ses enfans apres luy.

Qui est à peu près ce que nous avons pu recueillir des Suisses & de leurs cantons tant anciens que modernes.

Glossaire des noms géographiques.

Albora, Albula.	Ouzières, Urseren.
Berline, Bernina.	Pertuis, Pierre-Pertuis.
Botzberg, Boetzberg.	Peschiere, Peschiera.
Bresse, Brescia.	Rappeschvil, Rapperswil.
Bruges, Brougg.	Riffelden ou Rinffelden, Rheinfelden.
Celle (lac de), Zell.	Rompu (mont), Fracmont (Pilate).
Couere, Coire.	Rotthuil, Rottweil.
Dachsfelden, Tavannes.	Russ, Reuss.
Ergers, Ergolz.	S. Imerstal, Saint-Imier.
Fourche (montagne de la), Fourca.	Sane, Sarine.
Fricktal, Frick.	Sarner, Sarnen.
Howenstin, Hauenstein.	Seckingen, Saekingen.
Isée ou Disée (lac), Iseo.	Toquenbourg, Toggenbourg.
Lanfatal, Laufen.	Tyran, Tirano.
Liffuets, Liffenen ou Lüffenen (Levantine).	Uchtland, Uechtland.
Meinfeld, Maienfeld.	Underval, Unterwald.
Milhusen, Mulhouse.	Valdestin, Balenstein.
Nephelin, Naefels.	Vaudaouste, Val d'Aoste.
	Wrighe, Aprica (col d').